



**TOUT LE MONDE Y GAGNE AVEC LE  
CONTRAT PRO !**

**Le contrat de professionnalisation est un dispositif de formation en alternance à destination des demandeurs d'emploi et des jeunes en poursuite d'études. Il est particulièrement adapté aux secteurs de l'agriculture, de la jardinerie, de l'horticulture, du paysage ou du négoce en vin et spiritueux.**

---

*Paris, le 5 septembre 2011.* Le contrat de professionnalisation est une formation en alternance qui s'adresse aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans et aux jeunes en poursuite d'études de tous niveaux. Le FAFSEA participe au financement de ces contrats notamment pour les métiers de l'agriculture, de l'horticulture, du paysage, des jardineries-graineteries et du négoce en vins et spiritueux.

*« C'est une opportunité à saisir pour des personnes en demande de qualifications. Certaines de nos filières manquent de main d'œuvre et recrutent mais on ne pense pas toujours spontanément à nos métiers »* selon Jérôme Despey, président du FAFSEA, *« ceci à tous les niveaux de qualification »*. *« Le contrat de professionnalisation cumule les avantages d'une formation théorique solide avec une mise en pratique immédiate »* ajoute Eloi Schneider, secrétaire général du FAFSEA, *« c'est également un moyen concret d'assurer son insertion dans l'emploi en intégrant une entreprise dès le stade de la formation »*.

Pour les entreprises, le contrat de professionnalisation est un contrat aidé qui permet d'embaucher un salarié à moindre coût, en échange d'un tutorat. Pour le salarié, c'est un accès privilégié à l'entreprise où il apprend concrètement un métier pour lequel il existe des besoins de main d'œuvre. Le contrat de professionnalisation s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats.

Le FAFSEA présente du 5 au 13 septembre 2011 la campagne nationale d'information sur le contrat de professionnalisation notamment pour les métiers de l'agriculture, de l'horticulture, du paysage, des jardineries et du négoce en vins et spiritueux.

## À propos du FAFSEA

---

Le *Fonds national d'assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles* est un OPCA/OPACIF de référence en matière de formation professionnelle, notamment pour les entreprises agricoles et les secteurs connexes, comme l'horticulture, le paysage, les jardinerie-graineteries mais également le négoce en vins et spiritueux.

Avec un budget annuel de près de 217,2 millions d'euros et 6,1 millions d'heures de formation financées, il assure une double mission : la collecte et le financement des actions de formation et l'accompagnement des entreprises adhérentes par la mise en place de solutions sur-mesure destinées à optimiser leur politique de formation professionnelle continue.

Structure de proximité présente sur 22 sites régionaux, le FAFSEA, par son action, contribue à développer l'emploi qualifié en France tout en soutenant la performance de ses 178 500 entreprises adhérentes.

Plus d'information sur : [www.fafsea.com](http://www.fafsea.com)

## Contacts presse

---

### LJ Corporate

Guillaume ALBERT  
[g.albert@lcom.net](mailto:g.albert@lcom.net)  
LD : 01 45 03 50 33

Emmanuelle Messéan  
[e.messean@lcom.net](mailto:e.messean@lcom.net)  
LD : 01 45 03 57 67  
Mob. : 06 83 40 53 96

Standard : 01 45 03 89 89

Espace presse : [www.fafsea.com/presse/presse.htm](http://www.fafsea.com/presse/presse.htm)

### FAFSEA

Sabine Defrémont  
[sabine.defremont@fafsea.com](mailto:sabine.defremont@fafsea.com)  
LD : 01 70 38 38 10

Elodie Saulnier  
[elodie.saulnier@fafsea.com](mailto:elodie.saulnier@fafsea.com)  
LD : 01 70 38 38 19

Standard : 01 70 38 38 38